GOURNAY
SUR MARNE

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE
2022 – 2023

(1 fiche foyer par famille + 1 fiche de renseignements par enfant)

Service Administratif / Régie
01.43.05.06.41
espaceenfance@gournay-sur-marne.fr

FICHE FOYER

☐ NOUVEAU SUR LA COMMUNE

RESPONSABLE LÉGAL

Nom : ……
Prénom : ……
Père ☐ Mère ☐ autre ☐ ……..
Autorité parentale : OUI ☐ NON ☐
Profession : ……
Nom de l'employeur : ……
Tel portable : ……
Tel professionnel : ……

CONJOINT(E)

Nom : ……
Prénom : ……
Père ☐ Mère ☐ autre ☐ ……..
Autorité parentale : OUI ☐ NON ☐
Profession : ……
Nom de l'employeur : ……
Tel portable : ……
Tel professionnel : ……

SITUATION DE FAMILLE

Mariée ☐ Pacsée ☐ Concubinage ☐ Recomposée ☐ Divorcée ☐ Monoparentale ☐

Nombre d'enfant(s) à charge **FISCALEMENT (tout enfant vivant au sein du foyer) :** ……

NOM-PRÉNOM DES ENFANTS	NÉ(E) LE	ÉCOLE FRÉQUENTÉE	CLASSE

ADRESSE DU FOYER

Adresse : ……
Code postal : ……Ville : ……
@ courriel (**en majuscule**) : ……

ATTENTION : LA CORRESPONDANCE (tarification, courrier, codes…) SE FERA PAR COURRIEL

AUTRE PARENT EN CAS DE SÉPARATION OU DIVORCE

Nom-Prénom : …… Père ☐ Mère ☐
Adresse : …… (joindre un justificatif de domicile)
Autorité parentale : OUI ☐ NON ☐ Garde alternée/partagée : OUI ☐ NON ☐
Nom de l'enfant concerné : ……
Autorise la scolarisation de mon enfant dans une école de Gournay-sur-Marne : OUI ☐ NON ☐
Profession : …… Nom de l'employeur : ……
Tel portable : …… Tel professionnel : ……

Date : Signature du parent :

En cas de garde partagée deux dossiers distincts doivent être complétés par chaque parent

… / …

MODALITÉS POUR LA RÉSERVATION OU L'ANNULATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS APRÈS LA CLASSE

La réservation ou l'annulation de la restauration scolaire et de l'accueil après la classe **doit** être faite via le portail famille au minimum **une semaine avant** le jour d'accueil concerné.

Tout repas ou temps d'accueil réservé est dû (sauf justificatif médical sous 5 jours à espaceenfance@gournay-sur-marne.fr)

PIÈCES A JOINDRE POUR TOUTE INSCRIPTION OU RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION

- **Fiche d'inscription administrative du foyer** (1 pour le foyer) complétée et signée ;
- **Fiche de renseignements pour chaque enfant inscrit** (1 fiche par enfant) complétée et signée ;
- **La taxe foncière 2021** ou **taxe d'habitation 2021** ou le **contrat de location** avec la dernière quittance de loyer ou l'acte de propriété ;
- **La dernière attestation de quotient CAF** ;

PIÈCES A JOINDRE POUR TOUTE NOUVELLE INSCRIPTION OU EN CAS DE MODIFICATION DURANT L'ANNÉE ECOULÉE

- **La copie intégrale du livret de famille** ou copie des **actes de naissance** de la famille ou copie du **jugement de tutelle**, le cas échéant, la copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale ou ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale ;
- **Un justificatif de vaccination** ;
- En cas d'emménagement, le **certificat de radiation de l'ancien établissement scolaire** ;

DOCUMENTS A FOURNIR ENTRE LE 1ER AOUT ET LE 30 SEPTEMBRE 2022

- **L'avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021** en totalité (pour les deux conjoints) ;
- **Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident 2022-2023** en cours de validité pour chaque enfant ;

EN CAS D'HÉBERGEMENT

Si vous ou seulement votre enfant résidez chez un tiers, l'attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant (document fourni à l'espace enfance), la copie de sa carte d'identité, la copie de sa dernière taxe foncière et/ou taxe d'habitation sur laquelle **figure le nombre de personnes du foyer** ; l'hébergeant devra être présent pour réaliser les formalités d'inscription ; un document de l'administration fiscale prouvant que l'hébergé réside bien chez l'hébergeant et est déclaré comme tel.

☐ Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire et celui des stages ados et séjours de la ville de Gournay-sur-Marne et reconnais accepter l'ensemble de leurs dispositions.

☐ Je suis informé(e) que l'inscription de mon enfant prendra effet une fois le dossier **complet**, et que la tarification MAXIMALE sera appliquée sans aucune rétroactivité si l'attestation CAF n'est pas jointe au dossier. Aucun changement en cours d'année ne sera possible (excepté chômage et décès).

☐ **En cochant cette case, je déclare ne pas fournir mes revenus et accepte d'être facturé(e) au TARIF MAXIMUM de chaque prestation.**

☐ **J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant dont je demande l'inscription. Les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et je suis informé(e) que les fausses déclarations sont sanctionnées comme suit :**

Article 441-7 du code Pénal : Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de15000 euros d'amende le fait :

1. *D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexact ;*
2. *De falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère;*
3. *De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.*

Fait à Gournay-sur-Marne, le Signature :

(1) Cocher la mention utile